

**Commune de SAINT-CYPRIEN**

Place Desnoyer

66750 SAINT-CYPRIEN

**Objet : Procédure de sélection préalable à la mise à disposition du domaine public communal pour L’EXPLOITATION D’UNE STATION AUTOMATIQUE DE LOCATION DE PADDLES ET KAYAKS AU PORT DE SAINT-CYPRIEN.**

**Date limite de réception des propositions : le vendredi 19 avril 2024 à 16h 00**

**PUBLICITE**

**1 - ORGANISATEUR**

**Ville de Saint-Cyprien**

Monsieur le Maire ou son représentant

Place Desnoyer

66750 SAINT-CYPRIEN

Tel : 04.68.37.68.00

E-mail : contact@stcyprien.fr

**2 - OBJET DE LA PUBLICITE**

Autorisation d’Occupation Temporaire (A.O.T) du Domaine Public **pour l’exploitation d’une station automatique de location de paddles et de kayaks sur la portion de sable située derrière la maison des associations, au port de Saint-Cyprien et jouxtant l’épi expérimental, conformément au plan joint, pour 5 saisons estivales (du 01.05.2024 au 30.09.2028).**

**3 - CARACTERISTIQUES**

**Ordonnance** n° 2017-562 du 19/04/2017 -article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

**Mode de passation :** procédure de publicité préalable à la délivrance d’un arrêté d’Autorisation d’Occupation Temporaire (A.O.T.) du domaine public communal, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent, en application de l’article L.2122-1-1 alinéa 2 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Il ne s’agit ni d’un marché public, ni d’une concession de service public.

**Retrait du dossier de consultation :** Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par téléchargement sur la plateforme de dématérialisation de la commande publique, à l’adresse que voici : <https://www.marches-securises.fr>.

Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront se présenter à l’adresse suivante :

Hôtel de ville de Saint-Cyprien

Place Desnoyer

66750 SAINT-CYPRIEN

Ou prendre contact avec le secrétariat général :

04.68.37.68.00 ou contact@stcyprien.fr

**4 – AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Publicité :** Site de dématérialisation (<https://www.marches-securises.fr>) valant journal d’annonces légales.

**Négociations :** la commune se réserve le droit de procéder ou pas, à une phase de Négociation de l’offre, à la fois sur le plan technique et financier.

**Date limite** de réception des propositions, le **vendredi 19 avril 2024 à 16h00**

**Date de parution** du présent avis sur la plateforme de dématérialisation, le **mercredi 20 mars 2024**